



Compte-rendu de l'assemblée générale du 28 novembre 2021 du Club d'Aéromodélisme de Chartres

Lieu : Salle du Club, Aérodrome de Chartres Métropole

Membres du bureau présents :

Cyrille VALLET, vice-président ;
Christophe BOULET, secrétaire ;
Guy DAVID, trésorier
Etienne BRESSON, trésorier adjoint.

Nombre d'adhérents présents : 22

Nombre d'adhérents représentés : 10

Le quorum de 25% d'adhérents présents étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer : 32 membres sont effectivement présents ou représentés sur un total de 93 membres et membres associés inscrits à ce jour.

L'ordre du jour de cette assemblée générale est le suivant :

1. Approbation du compte-rendu de la réunion de l'assemblée générale du 7 février 2021
2. Rapport moral
3. Projets pour l'année 2022
4. Rapport financier
5. Approbation des comptes 2021
6. Montant de la cotisation club
7. Vote du budget prévisionnel 2022
8. Bilan de l'école d'aéromodélisme
9. Bilan de la section planeurs
10. Bilan de la section multi rotors
11. Bilan de la section vol circulaire
12. Bilan de la section indoor
13. Calendrier 2022

14. Modification du règlement intérieur (position de la piste de VCC)
15. Renouvellement du tiers sortant et complément du comité directeur
16. Élection du président
17. Questions diverses

Le 28 novembre 2021, les membres du Club d'Aéromodélisme de Chartres se sont réunis à la salle du club à l'aérodrome de Chartres Métropole en assemblée générale sur convocation de son vice-président Cyrille VALLET, datée du 11 novembre 2021.

Les documents suivants ont été joints à la convocation :

1. Le compte-rendu de l'assemblée générale du 7 février 2021
2. le compte de résultat de l'exercice 2021 et le budget prévisionnel 2022
3. le règlement intérieur modifié proposé au vote des membres

L'Assemblée est présidée par Cyrille VALLET, vice-président de l'association. Il est assisté d'un secrétaire de séance, Christophe BOULET, secrétaire de l'association.

Début de la réunion à 10h10

Cyrille VALLET, vice-président de l'association, ouvre la séance

La présentation faite aux membres du club présents est jointe à ce compte-rendu.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion de l'assemblée générale du 7 février 2021

Ce compte-rendu avait été joint à la convocation de l'assemblée générale.

Vote à main levée

Vote contre	0
Abstention	0
Votes pour	32

Le compte-rendu de l'assemblée générale du 07 février 2021 est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport moral

Cyrille Vallet rappelle que l'année 2021, comme en 2020, a été marquée par la crise sanitaire qui a restreint la possibilité d'organiser des évènements.

Cependant deux compétitions FPV ainsi que des travaux d'aménagement de la plateforme de Berchères ont été réalisés.

Le club a également participé aux journées portes ouvertes de l'aérodrome ainsi qu'au salon des associations.

Le nombre de membres reste stable avec 87 membres vs. 90 en 2020.

Le nombre de jeunes et de féminines a augmenté.

Plusieurs membres associés en 2020 ont pris leur licence au CAC cette année.

L'école d'aéromodélisme fonctionne bien grâce à l'engagement de plusieurs moniteurs.

Plusieurs membres ont participé aux Championnats de France de drone FPV et ont obtenus de bons résultats.

A la demande de l'assemblée, un rappel des faits et des précisions sont données concernant l'affaire de faux impliquant Patrick VALLET.

Sophie DELLAC, Directrice Générale de la FFAM, a contacté Patrick VALLET, alors président du CAC, au cours de l'été 2021 afin d'obtenir les factures concernant les travaux d'aménagement de la zone FPV sur la plateforme de Berchères St Germain. Ces factures doivent servir à alimenter le dossier de subvention que le CAC a demandé à la FFAM. Patrick VALLET fournit alors des factures qu'il a préalablement modifiées afin d'en augmenter la valeur.

Souhaitant obtenir des précisions sur ces factures, Sophie DELLAC a découvert que les factures fournies étaient falsifiées. Patrick VALLET a immédiatement admis les faits.

Il expliquera à postériori au CODIR du CAC, qu'il a agi avec un manque de discernement probablement dû à son traitement médical. Il pensait ainsi pouvoir obtenir cette année la totalité de la subvention demandée sur 2 ans avant de quitter le poste de président.

Patrick VALLET informe le CODIR de la situation lors de la réunion du 26 août 2021. Il informe avoir agi seul sans en avoir informé aucun membre du club. Il présente sa démission de son poste de président et de membre du CODIR.

Cyrille VALLET proposera ensuite sa candidature au poste de vice-président afin d'assurer l'intérim de la présidence jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

La FFAM a constitué une commission disciplinaire qui s'est réunie le 18 septembre 2021 en première instance afin d'étudier le dossier et décider si des sanctions devaient être prises.

Patrick VALLET a reçu le 15 octobre la décision de la commission qu'il nous a communiquée. La sanction prise est la suivante :

- *Une interdiction pour une durée de 3 ans d'être licencié de la fédération ou de s'y affilier.*
- *Une interdiction d'exercice de fonctions au niveau des instances fédérales ou de ses organismes déconcentrés à vie.*

Patrick VALLET a alors fait appel de cette décision, jugeant la première sanction discriminatoire au regard de sa condition physique.

La commission disciplinaire s'est à nouveau réunie le 25 novembre 2021. Aucune décision n'a été communiquée à ce jour aux membres du CODIR du CAC.

3. Projets pour l'année 2022

Les projets pour l'année 2022 ont pour objectifs principaux de renforcer les liens entre les différentes sections et d'attirer de nouveaux membres.

- Organiser des évènements de club outdoor & indoor avec toutes les sections
- Organiser des compétitions planeurs et drone racing
- Attirer des nouveaux membres (jeunes et moins jeunes) pour assurer la relève
- Travailler avec Chartres Métropole handicap
- Assurer la continuité de l'école
- Entretien de la piste en herbe

4. Rapport financier

Les documents ont été envoyés en amont de l'assemblée générale.

Le trésorier Guy DAVID présente son rapport financier pour l'année 2021 et l'avis des vérificateurs aux comptes. Le fonctionnement de notre association est sain.

5. Approbation des comptes 2021

Ces documents ont été envoyés à l'ensemble des membres en amont de l'Assemblée Générale. Le trésorier Guy DAVID présente les comptes 2021.

Vote à main levée

Vote contre	0
Abstention	0
Votes pour	32

Les comptes 2021 sont approuvés à l'unanimité

6. Montant de la cotisation club

Une proposition est faite pour introduire une licence « étudiant » qui permettrait aux étudiants majeurs de bénéficier d'un tarif préférentiel afin de poursuivre la pratique de leur passion à un coût raisonnable.

En effet dès lors qu'ils sont majeurs les adhérents sont soumis au plein tarif de la FFAM et du club.

Le CODIR propose donc de réduire la part club de 56€ à 16€. Cyrille VALLET fera une demande auprès de la FFAM pour que le coût de la licence soit également réduit (actuellement 44€)

Cette licence sera conditionnée à la présentation d'une carte étudiant.

Vote à main levée

Vote contre	0
Abstention	1
Votes pour	31

La mesure est adoptée

7. Vote du budget prévisionnel 2022

Le document a été envoyé en amont de l'assemblée générale.

Vote à main levée

Vote contre	0
Abstention	0
Votes pour	32

Le budget prévisionnel 2022 est approuvé à l'unanimité.

8. Bilan de l'école d'aéromodélisme

Intervention de Patrice CHARTIER qui explique comment l'école fonctionne depuis maintenant plusieurs semaines. Le programme a évolué afin de coller au mieux au niveau et aux envies des élèves.

Il détaille également les actions qui doivent permettre aux élèves de l'école de gagner en autonomie et d'être intégrés dans les différentes sections du club.

L'école fonctionne bien grâce à l'engagement des membres moniteurs et à la motivation des élèves.

L'ensemble des élèves présent cette année a obtenu une Aile ou Brevet lors de la séance de juin 2021. Un diplôme et une récompense du club seront remis aux élèves lors de leur prochain passage à la salle.

9. Bilan de la section planeurs

Intervention de Patrice CHARTIER, animateur de la section planeurs.

Patrice partage les différents projets qui ont été réalisés récemment et partage des photos de lieux où des sorties vol de pente ont été organisées.

Il détaille également le calendrier des activités 2022.

10. Bilan de la section multi rotors

Intervention de Cyrille VALLET, animateur de la section multi rotors.

Cyrille rappelle les travaux qui ont été réalisés cette année sur le terrain afin notamment de permettre l'accessibilité aux PMR. Il rappelle également les compétitions organisées ainsi que la participation de membres à des compétitions nationales.

Un prix est remis à nos trois juniors, Lucas BAUDOUIN, Mathis QUOUILLAULT et Jules PICHON qui ont porté haut les couleurs du CAC en obtenant d'excellents résultats aux Championnats de France.

11. Bilan de la section vol circulaire

Intervention d'André BOIX, animateur de la section vol circulaire.

André rappelle l'histoire de la piste, et les travaux qui ont été réalisés cette année par de nombreux membres afin de rendre la piste praticable.

Les vols ont repris et la piste commence à être connue au niveau national.

12. Bilan de la section indoor

Intervention de Guillaume FOUCHER, animateur de la section indoor.

Activité très contrariée par la situation sanitaire. Les vols ont cependant repris cet automne à la salle Fulbert.

13. Calendrier 2022

Un calendrier prévisionnel de l'année est proposé à l'Assemblée.

Il comprend notamment des travaux d'entretien des terrains, des compétitions de drone FPV et coupe Alpina et des opérations de promotion des activités du club (journées des associations et journées portes ouvertes)

Mais nous souhaitons surtout organiser des évènements club permettant de rassembler l'ensemble des membres notamment autour d'un BBQ au terrain.

Le calendrier sera confirmé au fur et à mesure en fonction notamment des conditions sanitaires.

14. Modification du règlement intérieur (position de la piste de VCC)

Une proposition de modification du règlement intérieur est faite afin de préciser la position exacte de la piste de VCC.

Vote à main levée

Vote contre	0
Abstention	0
Votes pour	32

La modification du règlement intérieur est adoptée à l'unanimité.

15. Renouvellement du tiers sortant et complément du comité directeur

Un vote à bulletin secret est organisé.

Il s'agissait de renouveler le tiers sortant du comité directeur.

Élection à bulletin secret

André BOIX	28 voix
Christophe BOULET	31 voix
Loïc GIRARD	27 voix
Michel OZOG	28 voix

Les 4 candidats sont élus.

16. Élection du président

Un vote à bulletin secret est organisé.
Cyrille Vallet est le seul candidat à se présenter.

Élection à bulletin secret

Cyrille VALLET 32 voix

Cyrille Vallet est élu président du CAC.

17. Questions diverses

Au terme des élections, le comité directeur s'est réuni à huis clos afin de discuter de la composition du bureau.

Le nouveau bureau du CAC se compose ainsi :

Président	Cyrille VALLET
Vice-président	Alain DARRAS
Trésorier	Guy DAVID
Trésorier adjoint	Etienne BRESSON
Secrétaire	Christophe BOULET

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Fin de l'Assemblée Générale à 12h15

Le Président de séance

Cyrille VALLET



Le Secrétaire de séance

Christophe BOULET

